



**26
FÉV.
2023**

CHAMPIONNAT DE FRANCE FSGT CROSS

Plaine des sports Auguste Delaune
Rue Michel Rolnikas/rue des Huleux - **93240 Stains**

@FSGTsportpopulaire



@FSGTofficiel



#NousLeSportPopulaire



Mot du Maire et du Maire adjoint aux sports de la ville de STAINS

C'est avec un très grand plaisir que la ville de Stains reçoit le championnat de France de cross FSGT à la Plaine Delaune en ce 26 février 2023.

Notre ville est riche de sa diversité d'offres de pratiques sportives, accessibles à toutes et tous. Nous portons et développons également une pratique du sport inclusive, respectueuse de l'épanouissement de chacune et chacun.

L'accueil de ce championnat donne à voir le sport comme vecteur de lien social, de lien intergénérationnel, et de vivre ensemble.

Cet engagement ne pourrait se réaliser sans les différents clubs qui rayonnent sur notre Ville. Nous tenons chaleureusement à remercier l'ensemble des organisateurs et notamment l'ES Stains Athlétisme et ses bénévoles qui œuvrent au quotidien pour un accueil de qualité et très convivial.

Bon championnat à tous !



Azzédine TAIBI
Maire de Stains



Fodié SIDIBE
Adjoint au Maire délégué aux sports

Mot du co-président du comité 93 FSGT

Notre comité départemental FSGT 93 accorde une importance particulière aux activités de compétition et chaque saison s'engage à aider, soutenir, renforcer, valoriser la pratique de compétition FSGT. Notre priorité, avec nos clubs et commissions sportives, est de créer les conditions pour que chacun.e puisse atteindre le meilleur niveau possible, grâce à un cadre qui n'exclut pas, et à des organisations de qualité, valorisantes.

Il est de tradition d'accueillir en Seine-Saint-Denis des épreuves fédérales, en les inscrivant dans cette démarche. C'est donc toujours une fierté que d'accueillir des championnats de France FSGT dans le 93, et nous nous réjouissons de l'organisation des championnats de France FSGT de cross-country 2023 à Stains, dimanche 26 février. A moins de deux ans de l'accueil des Jeux olympiques et paralympiques de 2024 en Seine-Saint-Denis et à Paris, la FSGT prouve en actes que la compétition et le sport de haut niveau est accessible pour le plus grand nombre.

Ce fédéral s'annonce comme un grand cru pour plusieurs raisons : accueilli sur le superbe site de la Plaine des sports Auguste Delaune, avec des parcours relevés, organisé par notre grand club omnisports de l'ES Stains, sa section athlétisme, avec le soutien de la commission départementale d'athlétisme FSGT 93, dont l'expertise et l'expérience en matière d'organisation de compétitions sont remarquables. Enfin, de nombreux participant.e.s de tous âges et de tous niveaux sont attendu.e.s dans une période où les restrictions sont enfin derrière nous, et qui permettent à nos activités sportives associatives de la FSGT de retrouver de l'allant.

Merci à tous les bénévoles et à tous ceux qui vont œuvrer à l'accueil et l'organisation de cette épreuve, particulièrement à toute l'équipe de l'ES Stains athlé qui mettra un point d'honneur à vous accueillir dans des conditions optimales, chaleureuses et conviviales. Merci également à la ville de Stains qui nous accueille, la municipalité est un soutien important au développement du sport populaire et de la FSGT.

Pleine réussite à tous.tes les athlètes, quel que soit votre niveau, vos objectifs : prenez du plaisir et amusez-vous !

Et que le sport humaniste et populaire soit encore plus beau après ces fédéraux.



Clément Rémond
Co-président du comité FSGT de Seine-Saint-Denis

Mot du président de l'E.S Stains Athlétisme

Pour la troisième fois en moins de 20 ans, le club de l'ES Stains organisera en 2023 les championnats de France FSGT de cross-country.

Après 2 années difficiles dues à la pandémie, le sport peut enfin reprendre toute sa place dans la vie et le bien-être des gens.

Pour cela, en ouverture de cette journée du championnat, une marche (libre ou nordique) et une course populaire ouverte à tous jeunes et moins jeunes, femmes et hommes seront organisées pour permettre à tous de participer à cette fête.

Pour les autres, les passionnés des labours, nous allons tout mettre en place afin que les athlètes venus de toute la France puissent garder de ces championnats un souvenir inoubliable. Un accueil chaleureux et convivial, mais aussi un parcours de cross exigeant et sélectif, qui viendra récompenser de beaux vainqueurs.

Que chacun puisse trouver dans cette même passion du sport du plaisir et un épanouissement de soi, en plus de celui de se retrouver dans notre grande famille de la FSGT.



Hervé CADERON
Président de l'E.S.Stains Athlétisme

CHAMPIONNAT FRANCE FSGT DE CROSS COUNTRY
Dimanche 26 février 2023
PLAINE DES SPORTS AUGUSTE DELAUNE A STAINS (93)
Rue Michel Rolnikas / rue des Huleux

MOYENS D'ACCES

Par la route

En venant du sud

A6 à Lyon direction Paris

A6a ou A6b à proximité de Paris puis boulevard périphérique Est

Al Au niveau de la Porte de la Chapelle direction Saint-Denis Lille à 4 kms prendre la sortie 4 Stains La Courneuve, toujours tout droit, suivre la direction Stains Centre sur 3 kms.

En venant de l'ouest

A10 ou A11 direction Paris

Après le péage de Saint Arnoult, prendre direction Paris Est Lille

A6a ou A6b à proximité de Paris puis boulevard périphérique Est

Al Au niveau de la Porte de la Chapelle direction Saint-Denis Lille à 4 kms prendre la sortie 4 Stains La Courneuve, toujours tout droit, suivre la direction Stains Centre sur 3 kms.

En venant de l'est

A4 direction Paris

à proximité de Paris, Porte de Bercy prendre boulevard périphérique Est direction Lille

Al Au niveau de la Porte de la Chapelle direction Saint-Denis Lille à 4 kms prendre la sortie 4 Stains La Courneuve, toujours tout droit suivre la direction Stains Centre sur 3 kms .

En venant du nord

Al direction Paris

sortie 3 prendre direction Pierrefitte Beauvais au feu 2^{ème} à droite puis Stains centre.

Par le train

Paris gare de Lyon

RER SNCF gare Pierrefitte- Stains puis bus 150 direction La Courneuve - Aubervilliers arrêt station Les Parouzets à Stains.

Trajet 40 minutes

Paris gare St Lazare

Métro ligne 12 Porte de La Chapelle puis Bus 252 jusqu'à Stains arrêt Léo Lagrange

Trajet 45 minutes

Paris gare de l'Est

Métro ligne 12 Porte de La Chapelle puis Bus 252 jusqu'à Stains arrêt Léo Lagrange

Trajet 35 minutes

Paris gare du Nord

RER SNCF gare Pierrefitte- Stains puis bus 150 direction La Courneuve - Aubervilliers

arrêt station Les Parouzets à Stains.

Trajet 20 minutes

Paris gare Montparnasse

Métro ligne 4 direction Porte de Clignancourt arrêt gare du nord

RER SNCF gare Pierrefitte- Stains puis bus 150 direction La Courneuve - Aubervilliers

arrêt station Les Parouzets à Stains.

Trajet 40 minutes

Par avion

Roissy Charles De Gaulle

RER B direction St-Remy Les Chevreuses arrêt station La Courneuve-Aubervilliers puis bus 150 direction Pierrefitte-Stains arrêt station Les Parouzets à Stains.

trajet 1H 00

Orly

Métro Orly Val jusqu'à Antony, puis RER B direction Charles de Gaulle jusqu'à la Gare du Nord ensuite RER SNCF gare Pierrefitte-Stains puis bus 150 direction La Courneuve Aubervilliers arrêt station Les

Parouzets à Stains.

trajet 1H30

Adresse :

Pour les GPS, l'adresse de l'accès au parcours du cross :

Rue des Huleux

93240 Stains

Parking et 2^{ème} accès au parcours :

Rue Michel Rolnikas

93240 Stains

Vestiaires :

Des vestiaires avec douches chaudes sont prévus.

Résultats :

Les résultats seront affichés au fur et à mesure sur des panneaux près des vestiaires

Liste des hôtels

LIEU	NOM et ADRESSE	ETOILE	TELEPHONE	DISTANCE du Championnat
Le Bourget 93350	Hôtel Kyriad Le Bourget	ECO		
	134-136 Av. de la Division Leclerc		01 48 35 33 18	3
LA COURNEUV E 93210	Hôtel ibis	ECO		
	104 Av. Jean Mermoz		01 48 38 33 33	5
	B&B HOTEL Paris Le Bourget	ECO	0 892 70 21 00	5
	197-211, Av. Paul Vaillant Couturier			
SARCELLES 95200	Premiere Classe Paris Nord 1 Rue du vignolle		01 39 94 52 71	5
Le Blanc- Mesnil 93150	Hôtel ibis budget Aéroport le Bourget Garonor Rue Robert Brémond	ECO	0 892 70 09 57	8
St-DENIS 93200	FORMULE 1 CENTRE 11 Avenue Lénine	ECO	08 91 70 53 77	4
	CAMPANILE CENTRE BASILIQUE 14 rue Jean jaurés	2	01 48 20 74 31	5,5
	FORMULE 1 STADE DE France Rue de la Cokerie	ECO	08 91 70 53 78	5,5
	IBIS STADE OUEST 20 Rue jules Saulnier	2	01 48 09 48 10	6,5
	HOTEL IBIS STYLES Paris Saint-Denis Plaine 212 Avenue du Président Wilson	2	01 48 09 96 85	6,5

Restauration

Buvette : boissons chaudes et froides (eau, sodas, thé, café, chocolat).

Restauration : Sandwichs, friandises

Possibilité de commander à l'avance les repas pour le Dimanche midi

RESERVEZ VOS REPAS !

FORMULES PROPOSÉES UNIQUEMENT A LA RÉSERVATION

IMPÉRATIF ? Envoi de la commande avec le règlement avant le 15 février 2023

CLUB : Nom Responsable :

DIMANCHE MIDI

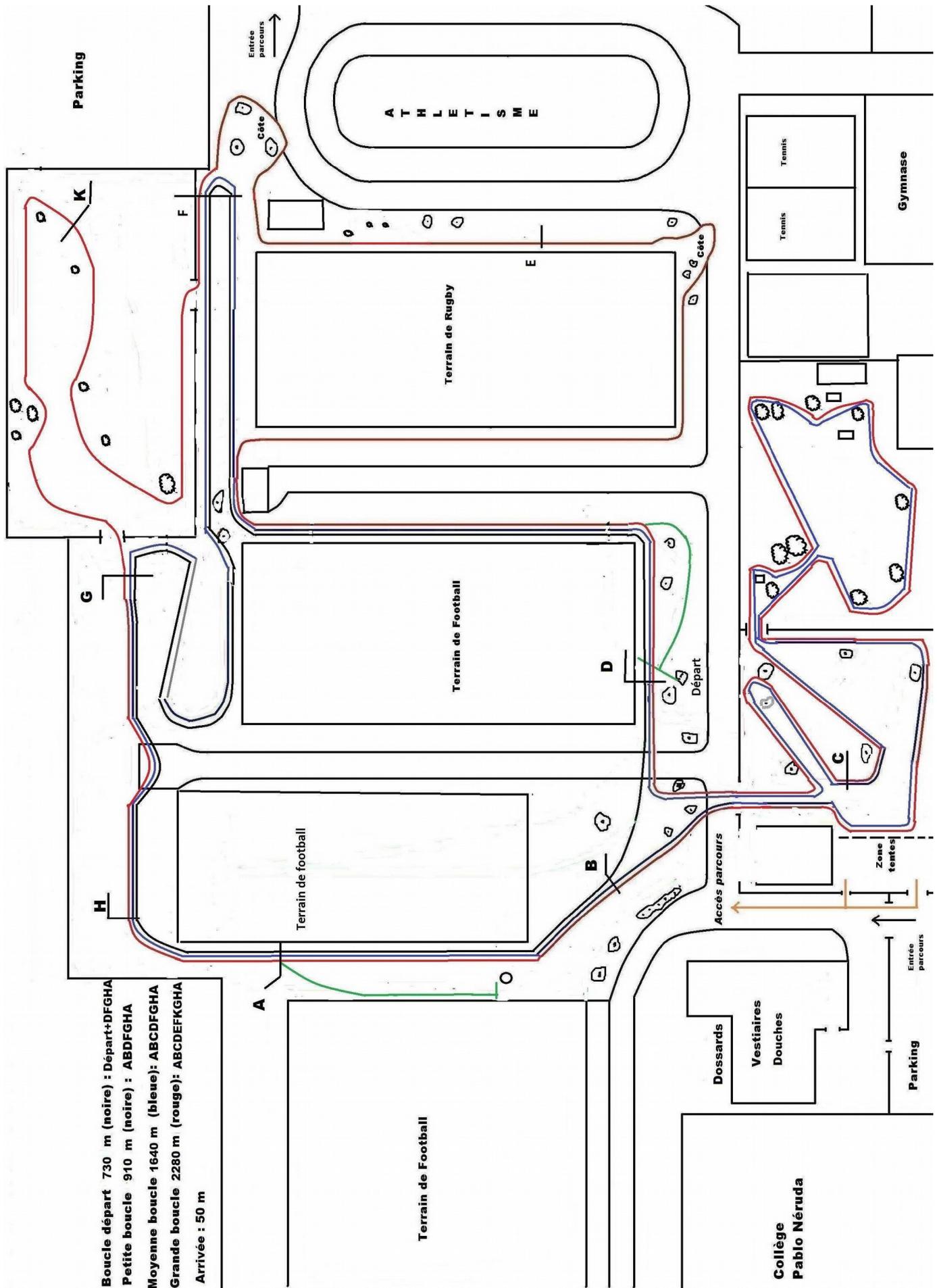
1 sandwich froid + tarte + boisson : 7.00 €

Choix sandwichs : Fromage Jambon

Réglé par chèque N° Téléphone :

**HORAIRES DES 82^{ème} CHAMPIONNATS
DE FRANCE FSGT DE CROSS - COUNTRY
DIMANCHE 26 FEVRIER 2023
PLAINE DES SPORTS AUGUSTE DELAUNE
STAINS**

9 h 00	Ouverture du secrétariat	
9 h 30	Marche libre et nordique Départ avancé - 1 moyenne boucle + Arrivée	1 690 m
10 h 00	Course populaire Départ avancé - 1 moyenne boucle + Arrivée	1 690 m
10 h 30	Minimes féminines Boucle départ + 1 moyenne boucle + Arrivée	2 420 m
10 h 50	Minimes masculins - Cadettes et Juniores féminines Boucle départ + 1 petite boucle + 1 moyenne boucle + Arrivée	3 330 m
11 h 15	Cadets et juniors masculins Boucle départ + 2 moyennes boucles + Arrivée	4 060 m
11 h 45	Vétérans 5 - 6 - 7 - 8 masculins Boucle départ + 1 petite boucle + 1 moyenne boucle + 1 grande boucle + Arrivée	5 610 m
12 h 25	Vétérans 3 - 4 masculins Boucle départ + 1 moyenne boucle + 2 grandes boucles + Arrivée	6 980 m
13 h 10	Vétérans 3 - 4 - 5 - 6 - 7 - 8 féminines Boucle départ + 2 moyennes boucles + Arrivée	4060 m
13 h 40	Vétérans 1 - 2 masculins Boucle départ + 1 petite boucle + 1 moyenne boucle + 2 grandes boucles+ Arrivée	7 890 m
14 h 30	Seniores 1 - 2 et Vétérans 1 - 2 féminines Boucle départ + 1 moyenne boucle + 1 grande boucle + Arrivée	4 700 m
15 h 00	Séniors 1 - 2 masculins Boucle départ + 1 moyenne boucle + 3 grandes boucles + Arrivée	9 260 m
16 h 00	Relais mixte 4 x 1 tour Départ avancé - 1 petite boucle + Arrivée	910 m
16 h 30	Fin des épreuves	



Réglementation fédérale

Informations générales

- ❖ Pour toutes ces épreuves, une date limite d'inscription est indiquée sur la plaquette correspondant au championnat. Passée celle-ci, aucun engagement ne sera accepté.
 - ❖ Il est de la **responsabilité des clubs et des athlètes** de vérifier l'exactitude des renseignements (nom-prénom-catégorie-club) **AVANT** le démarrage de la compétition, de la course, du concours.
 - ❖ Certaines épreuves (cross, course sur route 10 km, semi et marathon et marche sur route, trail, etc.) nécessitent le **port d'un dossard de catégorie à épingler dans le dos** : il est de la responsabilité des clubs et des athlètes de vérifier **AVANT** le démarrage de la compétition la catégorie et **obligatoire de le porter de manière lisible sous peine de disqualification**.
 - ❖ Pour chaque épreuve fédérale, les clubs doivent fournir un minimum d'officiels tenant compte du nombre d'athlètes engagés :
 - en-dessous de 3 athlètes engagés = pas d'obligation de fournir un jury
 - de 3 à 10 athlètes engagés = 1 jury minimum
 - plus de 10 athlètes engagés = un quota de 1 jury pour 10 athlètes minimum
- Si un club ne fournit pas d'officiel et pour ne pas pénaliser les athlètes, ils pourront participer mais ne seront pas classé-e-s (pas de podium, ni de titre) et leurs performances n'apparaîtront pas sur les résultats. Un athlète peut tenir un poste de jury. Des formations d'officiels sont mises en place dans certaines régions.
- ❖ Les officiels se réservent le **droit de refuser à un-e athlète la participation à une épreuve** en raison de son état (d'ébriété, indiscipline, problème de santé, etc.) ou de le/la déclasser (non-respect des jurys, de ses adversaires, etc.)
 - ❖ Pour toutes réclamations concernant les décisions du juge-arbitre, une procédure d'appel est mise en place. **Une fiche de réclamation est à disposition au secrétariat de la compétition.**

Elle doit être remplie par un responsable du club dans la demi-heure qui suit le problème et déposée au secrétariat de l'épreuve.

Un jury d'appel composé de membres de la commission fédérale désignés avant la compétition se réunira pour examiner le différend et recueillir les témoignages utiles à sa prise de décision.
 - ❖ Les épreuves de la FSGT peuvent être soumises **au contrôle anti-dopage** : il est évident que les organisateurs doivent prendre les dispositions requises (document disponible sur le site fédéral) et que les athlètes concernés ne peuvent s'y soustraire.
 - ❖ Pour toutes les épreuves fédérales, aucun changement de catégorie n'est permis.

En fonction des particularités de chaque épreuve (installations, nombre d'engagés, météo, etc.), la CF2A se réserve le droit de modifier et d'adapter ses réglementations et/ou parcours. Les clubs, athlètes et officiels seront prévenus au plus tard au démarrage de l'épreuve concernée.

Règles administratives et financières

- L'affiliation du club à la F.S.G.T. pour la saison en cours doit être enregistrée au siège du comité d'appartenance et validée par la fédération.
- Chaque participant(e) doit être en possession de la licence omnisports FSGT de la saison sportive ou de l'année civile en cours, validée et revêtue d'une photo d'identité récente. Le timbre "F.S.G.T. - Athlétisme - Présentation ACIPAPS" doit être apposé au dos (délivrance par le comité d'appartenance) après présentation du certificat médical de "non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition". **À tout moment d'une compétition, les officiels et/ou membres de la C.F.2A. peuvent demander la présentation de la licence.**
- Le club doit avoir fait la demande de qualification de ses athlètes **en respectant les normes et modalités** précisées ci-après et/ou rappelées dans les plaquettes d'information.
- Le club doit être en règle de **tous les aspects financiers vis-à-vis de la CFAA**. Les athlètes dont les clubs ont des dettes ne pourront pas prendre part aux compétitions.
- Les frais d'engagements (y compris pour les repêchages) doivent être réglés avant le championnat **(sans remboursement en cas de non-participation et sous forme d'avoir pour les repêchages refusés)**.
- Les athlètes sélectionnés doivent obligatoirement concourir (participation et protocole) aux compétitions **avec le maillot ou survêtement du club** pour lequel ils sont engagés.

Critères et demandes de qualification

La participation régulière aux compétitions de la F.S.G.T. est le critère premier et essentiel pour être sélectionné(e) aux différentes compétitions de niveau national : l'objectif des Championnats de France F.S.G.T. est d'organiser des épreuves de masse, accueillant le plus grand nombre possible de **pratiquants réguliers** appréciant les activités proposées par la F.S.G.T. qu'elles soient locales, départementales, régionales, nationales, internationales.

Seules les conditions techniques d'organisation (capacité d'accueil, horaires, installations...) peuvent limiter la participation de tous ceux qui auront satisfait aux critères retenus.

Les critères de qualification tiennent également compte de la région d'implantation des clubs :

- Dans les régions où les activités athlétiques FSGT sont implantées et permettent l'élaboration d'un calendrier départemental et/ou régional, les critères ci-dessous doivent être respectés.
- dans les régions où les activités athlétiques FSGT sont peu développées et ne permettent pas l'organisation d'épreuves officielles, **des dérogations sont acceptées par la CF2A** et les athlètes concernés doivent être obligatoirement licencié(e) à la FSGT depuis 2 mois minimum

En fonction des épreuves, <u>les critères de sélection</u> sont les suivants...	
<i>Championnats de France FSGT</i>	<i>Épreuves qualificatives obligatoires sauf dérogation</i>
CROSS COUNTRY Minimes à Vétérans	Cross départemental et cross régional FSGT : les athlètes sont directement qualifiés. En cas de non-participation à un des 2 cross qualificatifs, une demande de repêchage est possible avec la participation à 1 autre cross FSGT du calendrier de la saison en cours.

(*) Pour ces épreuves fédérales, l'athlète, quelle que soit sa catégorie, doit **OBLIGATOIREMENT** avoir participé à l'épreuve demandée en compétition FSGT dans la saison concernée (salle ou piste)

❖ **Un athlète se présentant le jour de la compétition sans avoir été préalablement engagé par son club en respectant la procédure ne pourra pas participer même hors classement.**

Les formalités et demandes de qualification et d'engagement

Formalités d'engagement

Pour le cross, la salle et la piste, aucune demande émanant des clubs sans respecter la réglementation ci-dessous ne sera retenue.

Attention chaque inscription à un championnat comporte une **date limite d'inscription à respecter**.

- 1 **Les clubs** inscrivent les athlètes, en ligne avant la date limite d'inscription : 15/02/2023.
Les clubs indiquent également les demandes de repêchage.
- 2 **Les comités, régions** (via les commissions d'athlétisme si elles existent) valident les demandes d'inscription et de repêchage des clubs (au maximum à la date limite) envoyées par la CFAA.
- 3 **La CFAA** publie la liste des athlètes engagés sur son site internet (<https://cf2a.wordpress.com>) le plus tôt possible avant le championnat (contenant les validations des athlètes repêchés).

Les inscriptions doivent obligatoirement être effectuées en ligne.

Le lien vous sera transmis ultérieurement.

Aucun autre mode d'inscription ne sera autorisé.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 15/02/2023.

Passé cette date, le site des inscriptions en ligne ne sera plus accessible, et plus aucune inscription ne pourra être acceptée.

En cas de besoin, vous pouvez contacter la CFAA : athlétisme@fsgt.org

Protocole de remise des récompenses

CLASSEMENTS INDIVIDUELS = Aucun changement de catégorie n'est permis

- Médaille OR – ARGENT – BRONZE à chacun des trois premier(ère)s de chaque catégorie d'âge. (Sauf pour les catégories intermédiaires (V2/V4/V6) médaille OR seulement au premier).
- Titre et maillot de champion de France F.S.G.T. à l'athlète classé(e) premier(ère) de chaque catégorie.

CLASSEMENTS PAR ÉQUIPES = Aucun changement de catégorie n'est permis

- Médaille OR – ARGENT – BRONZE à chaque athlète des trois premières équipes, par épreuve et par catégorie précisées ci-dessous.
- Titre et maillot de champion de France F.S.G.T. à chaque athlète de la première équipe de chaque catégorie précisée ci-dessous.
- Les classements des deuxièmes ou troisièmes équipes de club se comptabilisent dès le quatrième ou cinquième athlète.

Catégories	Féminines	Masculins
Minimes	3	3
Cadets	3	3
Juniors	3	3
Seniors 1 & 2 confondus (scratch)	3	4
Vétérans 1 / 2	3	4
Vétérans 3 / 4	3	3
Vétérans 5 / 6 / 7 / 8 confondus (scratch)	3	3

Précisions : Une épreuve "de relais" pourra se dérouler (sur la petite boucle du cross). Les équipes doivent être composées de 4 athlètes (2 hommes et 2 femmes), toutes catégories confondues. Les 3 premières équipes seront récompensées par des trophées.

Catégories

CATÉGORIES	SIGLE	SEXE	ANNÉES de NAISSANCE
MINIMES	MI	M ou F	né(e)s en 2008 et 2009
CADET(TE)S	CA	M ou F	né(e)s en 2006 et 2007
JUNIORS	JU	M ou F	né(e)s en 2004 et 2005
SENIORS 1	S1	M ou F	né(e)s entre 1994 et 2003
SENIORS 2	S2	M ou F	né(e)s entre 1984 et 1993
VÉTÉRANS 1	V1	M ou F	né(e)s entre 1979 et 1983
VÉTÉRANS 2	V2	M ou F	né(e)s entre 1974 et 1978
VÉTÉRANS 3	V3	M ou F	né(e)s entre 1969 et 1973
VÉTÉRANS 4	V4	M ou F	né(e)s entre 1964 et 1968
VÉTÉRANS 5	V5	M ou F	né(e)s entre 1959 et 1963
VÉTÉRANS 6	V6	M ou F	né(e)s entre 1954 et 1958
VÉTÉRANS 7	V7	M ou F	né(e)s entre 1949 et 1953
VÉTÉRANS 8	V8	M ou F	né(e)s en 1948 & avant